

Pistes formulées par les parties prenantes de montants des bonus dédiés à la réparation des équipements électriques et électroniques

Equipements électriques et électroniques concernés	Montants des bonus (en €)
Appareil de sport (vélo d'appartement, rameur, tapis de course, plateforme vibrante)	15-20
Appareil photo	20-25
Aspirateur balai ou traineau	20-25
Aspirateur robot	20-50
Audio / Vidéo hors enceinte et vidéoprojecteur : lecteur DVD,	20-35
Cave à vin	25-30
Centrale vapeur	20-25
Climatiseur mobile	25-30
Console de jeux	20-25
Cuisinière	25-30
Défroisseur à main	15-25
Drone	20-25
Enceinte (dont enceinte home-cinéma)	20-40
Entretien jardin : taille haie électrique, tondeuse à gazon électrique	15-20
Fer à repasser	15-20
Four encastrable (hors micro-onde)	25-30
Four micro-onde	20-25
Four posable	15-20
Friteuse	15-20
Hotte	25-100
Hygiène et Beauté (épilateur, sèche-cheveux, lisseur, rasoir, tondeuse)	15-20
Imprimante et scanner (seuil déclenchement [0 - 150 €])	35-75
Instrument de musique	15-20
Lave-linge	25-60
Lave-vaisselle	25-65
Machine à café filtre ou proportionné (capsule et dosette)	15-20
Machine à café tout automatique	25-30
Mobilité urbaine (vélo à assistance électrique, trottinette électrique, hoverboard, gyroroue)	15-30
Moniteur (seuil déclenchement [0 - 100 €])	30-35
Nettoyeur vapeur	20-30

Ordinateur fixe / tout-en-un et Ordinateur portable (seuil déclenchement [0 - 150 €])	50-55
Outillage électroportatif*, Perceuse / visseuse, taille haie	15-30
Petit-déjeuner (bouilloire, centrifugeuse et extracteur, grille-pain, presse-agrume ...s	15-20
Plaque de cuisson	25-50
Réfrigérateur / Congélateur	25-30
Robot cuisine	30-35
Robot pâtissier	25-30
Sèche-linge	25-30
Tablette	25-30
Téléphone fixe	15-20
Téléphone portable	25-30
Téléviseur	30-85
Traitement de l'air hors climatisation: ventilateur, purificateur d'air et humidificateur	15-45